



Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont invités à participer à la

94^e Assemblée générale ordinaire d'Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.

qui aura lieu le mardi 24 avril 2018, à 10h00
30, route de Pregny, 1292 Pregny-Chambésy, Genève

(Parking P47 à l'aéroport et navettes à disposition)

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport de gestion de l'exercice 2017 (Rapport annuel, comptes annuels et comptes consolidés) **et des rapports de l'Organe de révision**

2. Décisions de l'Assemblée générale ordinaire

2.1. Approbation du Rapport annuel de l'exercice 2017

Le Conseil d'Administration propose d'approuver le Rapport annuel.

2.2. Approbation des comptes annuels de la Banque et des comptes consolidés de l'exercice 2017 arrêtés au 31 décembre 2017

Le Conseil d'Administration propose d'approuver les comptes annuels de la Banque et les comptes consolidés.

2.3. Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan et fixation du dividende

Le Conseil d'Administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice résultant du bilan:

Bénéfice net de l'exercice 2017	CHF	58'192'521
Solde reporté de l'exercice précédent	CHF	79'713'292
Bénéfice résultant du bilan	CHF	137'905'813
Dividende de 167 % sur le capital-actions	CHF	75'150'000
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice		Néant
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice		Néant
Report à nouveau	CHF	62'755'813
Total	CHF	137'905'813

Si cette proposition est acceptée, les dividendes suivants seront mis en paiement dès le lundi 30 avril 2018 contre remise du coupon n°31:

	par action nominative	par action au porteur
Dividendes bruts 2017	CHF 167.00	CHF 835.00
Sous déduction de 35% d'impôt anticipé	CHF 58.45	CHF 292.25
Montant net	CHF 108.55	CHF 542.75

Le dernier jour de négoce donnant droit à cette distribution interviendra le mercredi 25 avril 2018, les actions étant négociées ex-dividende dès le jeudi 26 avril 2018.

2.4. Décharge aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif

Le Conseil d'Administration propose de voter la décharge aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif.

3. Votes sur les rémunérations des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif

Sur la base des Statuts, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale ordinaire 2018 de voter séparément sur la rémunération du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif. Le rapport de rémunération 2017 intégré au Rapport annuel d'Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. est disponible sur le site internet de la Banque, sous rubrique Relations Investisseurs / Résultats et Rapports annuels, à l'adresse : www.edmond-de-rothschild.com/site/Suisse/fr/banque-privée/revisions-investisseurs/resultats-et-rapports-annuels.

3.1. Vote contraignant sur la rémunération globale des membres du Conseil d'Administration de l'Assemblée générale ordinaire 2018 à l'Assemblée générale ordinaire 2019

Le Conseil d'Administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2018 à l'Assemblée générale ordinaire 2019, de CHF 940'000.

3.2. Vote contraignant sur la rémunération fixe globale des membres du Comité Exécutif pour l'exercice suivant, soit l'exercice 2019

Le Conseil d'Administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum afférent à la rémunération fixe des membres du Comité Exécutif pour l'exercice 2019, de CHF 6'200'000.

3.3. Vote contraignant sur la rémunération variable globale des membres du Comité Exécutif pour l'exercice écoulé

Le Conseil d'Administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global afférent à la rémunération variable des membres du Comité Exécutif pour l'exercice 2017, de CHF 5'500'000.

4. Élections statutaires

4.1. Élection des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration propose l'élection individuelle, en qualité de membre du Conseil d'Administration, pour la période statutaire d'un an, des personnes suivantes (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante):

- | | |
|------------------------------|---------------------------|
| a. M. Benjamin de Rothschild | f. M. Jean Laurent-Bellue |
| b. Mme Ariane de Rothschild | g. M. Maurice Monbaron |
| c. M. Tobias Guldimann | h. M. Philippe Perles |
| d. M. François Hottinger | i. M. François Pauly* |
| e. M. Klaus Jenny | |

* M. François Pauly est proposé par le Conseil d'Administration pour sa première élection.

Pour plus de détails sur les candidats et leurs qualifications, nous vous remercions de bien vouloir vous référer à leur biographie apparaissant dans le Rapport annuel 2017 ou de contacter notre chargée de Relations Investisseurs. Ses coordonnées, ainsi que le Rapport annuel sont accessibles sur le site internet de la Banque, sous rubrique Relations Investisseurs / Résultats et Rapports annuels, à l'adresse : www.edmond-de-rothschild.com/site/Suisse/fr/banque-privée/revisions-investisseurs/resultats-et-rapports-annuels.

4.2. Réélection du Président du Conseil d'Administration, pour la période statutaire d'un an

Le Conseil d'Administration propose la réélection de **M. Benjamin de Rothschild, en tant que Président du Conseil d'Administration** (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante).

4.3. Élection des membres du Comité de Rémunération

Le Conseil d'Administration propose l'élection individuelle, en qualité de membre du Comité de Rémunération, pour la période statutaire d'un an, des personnes suivantes (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante):

- Mme Ariane de Rothschild
- M. Klaus Jenny
- M. Jean Laurent-Bellue
- M. Philippe Perles

Si elle est élue, Mme Ariane de Rothschild sera nommée Présidente du Comité de Rémunération.

4.4. Élection du Représentant Indépendant

Le Conseil d'Administration propose l'élection de **l'Étude Gampert et Demierre Morand, Notaires**, rue du Général-Dufour 19, 1204 Genève, en qualité de **Représentant Indépendant** au sens des articles 8 et suivants de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), pour un mandat d'un an qui s'achèvera à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

4.5. Renouvellement du mandat de l'Organe de révision pour l'exercice 2018

Le Conseil d'Administration propose le renouvellement du mandat de la société PricewaterhouseCoopers S.A. à Genève en qualité d'Organe de révision, pour un mandat qui s'achèvera à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Informations pratiques

Le rapport de gestion qui inclut les comptes annuels (comptes de pertes et profits, bilan et annexes), le Rapport annuel, les comptes consolidés, le rapport de rémunération, ainsi que les rapports de l'Organe de révision est tenu à la disposition des actionnaires auprès du Siège de Genève, des Succursales de Fribourg, de Lausanne et de Lugano et de l'Agence de Zurich, ainsi que sur le site internet de la Banque, sous rubrique Relations Investisseurs / Résultats et Rapports annuels, à l'adresse : www.edmond-de-rothschild.com/site/Suisse/fr/banque-privée/revisions-investisseurs/resultats-et-rapports-annuels. Chaque actionnaire peut demander qu'une copie de ce rapport lui soit remise.

Une convocation, accompagnée de la carte d'admission et du matériel de vote, sera envoyée directement aux **détenteurs d'actions nominatives** inscrits au Registre des actionnaires à la date du mercredi 28 mars 2018. Durant la période s'étendant du mercredi 28 mars 2018 au mardi 24 avril 2018 inclus, aucun transfert d'actions nominatives n'interviendra au Registre des actionnaires.

Les **détenteurs d'actions au porteur** qui souhaitent participer à l'Assemblée générale ordinaire, ou s'y faire représenter, pourront retirer leur carte d'admission au plus tard le vendredi 20 avril 2018 auprès du Siège de Genève, des Succursales de Fribourg, de Lausanne et de Lugano et de l'Agence de Zurich, moyennant le dépôt des actions ou la remise d'un document attestant le dépôt de ces dernières auprès d'un autre établissement bancaire jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire.

Les détenteurs d'actions au porteur qui ne souhaiteraient pas participer à l'Assemblée générale ordinaire de la Banque peuvent se faire représenter par un tiers de leur choix ou par le **Représentant Indépendant, l'Étude Gampert et Demierre Morand, Notaires**, rue du Général-Dufour 19, 1204 Genève. En l'absence d'indication sur la manière d'exercer le droit de vote pour un ou plusieurs objets, l'actionnaire mandate le Représentant Indépendant de voter dans le sens des propositions du Conseil d'Administration, tant pour les objets portés à l'ordre du jour que pour toute nouvelle proposition ou modification de proposition faite lors de l'Assemblée générale ordinaire.

Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. offre à ses actionnaires la possibilité de **voter par voie électronique par le biais de la plateforme Sherpany**. Les actionnaires pourront ainsi donner procuration au Représentant Indépendant et lui communiquer leurs instructions de vote en ligne. Les actionnaires qui ne sont pas enregistrés sur cette plateforme peuvent s'inscrire en prenant contact directement avec le service d'enregistrement des actionnaires, par fax au +41 58 818 91 70 ou par e-mail : conservation@bper.ch. À réception de la demande, le service d'enregistrement fera suivre les modalités d'enregistrement sur la plateforme Sherpany. Le délai est fixé au dimanche 22 avril 2018 à minuit pour procéder au vote électronique.

Genève, le 28 mars 2018

Pour le Conseil d'Administration d'Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.

Le Président
Baron Benjamin de Rothschild